



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## commémorations

Question écrite n° 56879

### Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué aux anciens combattants quels sont les projets du Gouvernement pour la célébration le 7 mars 2005 du soixantième anniversaire de la signature de l'acte de reddition des armées du IIIe Reich à Reims.

### Texte de la réponse

Dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la ministre de la défense, accompagné notamment du ministre délégué aux anciens combattants, a présidé, le 7 mai, à Reims, les cérémonies marquant le 60e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie. Au cours de cette commémoration, la ministre de la défense, après la cérémonie militaire, a décoré plusieurs anciens combattants et procédé au ravivage de la flamme du monument aux morts de la ville. La ministre a également visité le musée de la Reddition et plus particulièrement la salle des opérations où fut signé, le 7 mai 1945, l'acte de capitulation, et prononcé un discours à l'hôtel de ville, dans lequel elle a rendu hommage aux combattants et aux victimes de la Seconde Guerre mondiale.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56879

**Rubrique :** Cérémonies publiques et fêtes légales

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 février 2005, page 1207

**Réponse publiée le :** 7 juin 2005, page 5812